

## IV.1 Le Collège Doctoral européen

### IV.1.1 Le CDE et ses missions

Le Collège Doctoral Européen a été créé à la rentrée universitaire 1999 par les Universités du site de Strasbourg et le Pôle universitaire européen de Strasbourg pour développer leur ouverture internationale et plus précisément européenne, notamment dans le cadre de la formation par et pour la recherche.

Le Collège Doctoral Européen vient en complément des écoles doctorales. Il accueille des étudiants (principalement européens) pour faire une thèse de type cotutelle. Le CDE leur apporte différentes aides liées à la mobilité et complète leur formation en leur permettant de suivre un programme multiculturel européen qui s'appuie beaucoup sur les Universités du site mais aussi sur l'ensemble des institutions européennes présentes à Strasbourg. Cette formation complémentaire fait l'objet d'une validation.

Dans le dispositif universitaire, le Collège Doctoral Européen prononce, suivant avis de son comité scientifique international, des décisions d'admissibilité, l'admission restant le fait des Universités.

Pour accompagner les recherches, le CDE dispose également de mois de professeurs invités (24 mois/an) qui sont utilisés sur les projets de thèses retenus.

### IV.1.2 Le CDE en 2008

Le rayonnement du Collège Doctoral Européen s'est largement accru au cours des quatre années passées. Du fait de la qualité élevée des dossiers présentés, la sélection d'un projet par le CDE est maintenant clairement perçue comme un gage de qualité.

Le recrutement est devenu très international avec, fin 2007, seulement 23% de doctorants Français dans les quatre promotions actuelles contre 65% d'Européens (U.E et non U.E) et 12% arrivant de pays hors Europe, dans un contexte de candidatures en croissance chaque année.

L'ouverture en décembre 2007 de la Résidence du Collège est un gage fort d'un dynamisme renforcé. Le bâtiment a été livré en décembre 2007 dans le cadre d'une opération associant l'Etat et les collectivités locales et figurant au contrat triennal.

La période 2005-2007 a été fortement conditionnée par la phase de construction de la Résidence et la consolidation de la structure opérationnelle.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le CDE est devenu un service commun interuniversitaire à comptabilité distincte, rattaché administrativement à l'Université Louis Pasteur.

La structure opérationnelle a été renforcée pour pouvoir remplir les missions liées aux activités de formation-recherche et aux activités locatives.

### IV.1.3 Les principaux objectifs pour 2009-2012

#### Objectifs en matière de formation et de recherche

La mise à disposition de la résidence va fortement contribuer à l'accomplissement des missions du CDE. Cette attractivité accrue devrait se traduire notamment par une Evolution des effectifs

- ▶ La moyenne des nouvelles promotions du CDE est d'environ 30 étudiants. Il est raisonnable d'envisager avec cette plus grande attractivité une croissance vers des **promotions de 50 étudiants**, soit un effectif cumulé d'étudiants au CDE proche de 200 en 2012.

- ▶ - Synergie avec le collège des EDs

Faisant suite à une phase de dialogue relativement régulier, le CDE s'insère pleinement dans la réflexion qui doit conduire à la création du Collège des ED de l'Université de Strasbourg. **Le CDE apportera un support aux ED.**

- Mises à disposition de salles pour les formations doctorales, prix de thèse.
- Partage de l'expérience interuniversitaire et internationale acquise en essayant de dégager des convergences intéressantes sur les durées, les financements et l'évaluation

Les spécificités du CDE sont conservées dans ce collège avec le système des bourses-relais et une admissibilité prononcée sur la base d'un dossier scientifique évalué par le CS du CDE. Le Conseil d'administration du CDE a acté que les soutenances de thèse des étudiants CDE se feraient à la Résidence.

- ▶ Renforcer les relations avec les laboratoires

La résidence avec ses 100 studios, son amphithéâtre et ses différentes salles et salons de convivialité, **constitue un lieu privilégié d'accueil pour les laboratoires.** Les possibilités offertes sont nombreuses : organisation d'écoles d'été, de colloques et évidemment, réunions conviviales avec les chercheurs invités.

- ▶ Accueil de post-doctorants.

**L'accueil ciblé de post-doctorants** venant renforcer la collaboration avec des laboratoires étrangers et répondant aux mêmes critères que ceux retenus pour les étudiants du CDE est un nouvel objectif pour le contrat 2009-2012.

- ▶ **mettre en place une politique de convivialité culturelle.** L'attractivité du CDE sera encore plus grande si le CDE et sa résidence contribuent à créer une atmosphère de haut niveau au plan scientifique et au plan culturel. Il faut aussi que le CDE soit ouvert sur la ville, les entreprises et bien sûr les institutions européennes et soit le lieu d'activités culturelles.
- ▶ **Renforcer le rôle et les moyens de suivi du Comité Scientifique** pour améliorer le suivi en continu des dossiers et mieux accompagner les projets.
- ▶ Développer les relations internationales du CDE avec les Universités étrangères, notamment avec le réseau EUCOR, et avec les organismes finançant des bourses.
- ▶ Augmenter la capacité d'accueil de professeurs invités.

## La résidence

- ▶ Avec la moitié de ses effectifs en permanence en mission à l'étranger, la résidence se doit d'être **une plateforme de communication** performante et à la pointe de la technologie. Le premier équipement lié à l'ouverture du bâtiment devra être achevé dans l'année 2008 et offrir plusieurs services, dont de la diffusion de programmes.
- ▶ Préparer le futur de la gestion locative au terme de la première phase qui a été confiée au CROUS.

## **IV.1.4 Moyens à mettre en place**

### I. Moyens structurels

Dans le cadre de l'Université de Strasbourg, le CDE devrait évoluer vers un statut de service commun et une association des amis du CDE sera créée et pilotée en concertation avec la fondation de l'Université de Strasbourg

Le CDE deviendra partie prenante du Collège des EDs

## II. Moyens opérationnels

- ▶ Asseoir les emplois nécessaires au fonctionnement du CDE.
- ▶ Effectuer un audit des besoins en informatique et multimédia et mettre en place l'équipe nécessaire.